

Menaces sur les cours d'eau et étangs

Si la continuité écologique permet la circulation des poissons, les effacements d'obstacles ne font pas que des heureux...

Par Vincent Rondreux

Montreuil-Bellay (49), été 2022. Le Thouet n'a presque plus d'eau, les herbiers l'envahissent, les poissons meurent.

«La rivière est dans un état catastrophique à cause du démantèlement de barrages», tempête Ludovic Panneau, président des Martins-Pêcheurs, l'association locale agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA). «Un raccourci» pour David Laurendeau, technicien rivière à Saumur-Val-de-Loire, à l'origine des travaux. «Outre la sécheresse, quatre barrages sur six ont été abaissés. Le niveau de l'eau a chuté de deux mètres par endroits. Il n'y avait quasiment plus d'oxygène, sauf dans les deux biefs conservés», argumente Ludovic Panneau.

LE CRITÈRE ESSENTIEL : LE BON ÉTAT DES EAUX

Michel Dorner, président de l'AAPPMA Saint-Dié (88) lui fait écho. «Une demi-douzaine d'ouvrages a été supprimée sur le Taintroué. Les vannes créaient une retenue intéressante en période d'étiage. On trouve maintenant poissons blancs et prédateurs en tête de bassin, avec moins de truites», constate-t-il. Ces suppressions d'ouvrages ont été décidées pour assurer



Ci-dessus : quelques milliers d'obstacles auraient déjà été supprimés ou aménagés. À gauche, «Sur le Thouet, avant travaux, il y avait environ ma hauteur en eau, 1,80 m», explique Ludovic Panneau.

la «continuité écologique» de ces cours d'eau. Une notion relative à la directive-cadre européenne sur l'eau de 2000, introduite dans le droit français par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006.

Objectif : le «bon état écologique» des eaux. «La qualité des eaux dépend de la pollution, de la température, la continuité écologique, etc.», rappelle Jacques-Aristide Perrin, chercheur en géographie ayant travaillé sur ce thème. «La France a choisi la continuité écologique comme critère essentiel, en identifiant les poissons migrateurs comme indicateurs du bon fonctionnement des cours d'eau», explique-t-il.

Depuis, cette politique est appliquée partout, avec des centaines de millions d'euros engagés. Les agences de l'eau subventionnent les interventions jusqu'à 80 % ou plus selon les cas. «Je suis pour la continuité écolo-

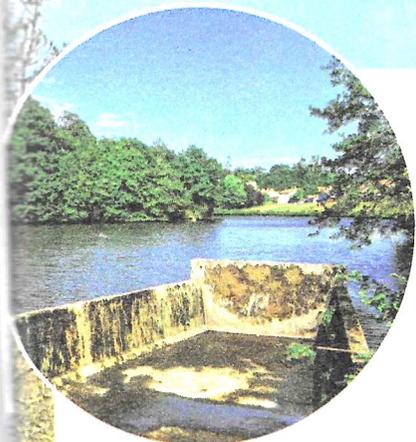
Le lanceur d'alerte :

Ludovic Panneau

Président des Martins-Pêcheurs, Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)



« Je suis pour la continuité écologique. La directive européenne dit qu'il est nécessaire d'aménager les barrages, pas de les détruire. Nous, on proposait de remplacer les clapets qui bloquent l'eau par des vannes à crémaillères. Ça permettait la continuité écologique. »



Menaces sur les cours d'eau et étangs

Si la continuité écologique permet la circulation des poissons, les effacements d'obstacles ne font pas que des heureux...

Par Vincent Rondreux

Montreuil-Bellay (49), été 2022. Le Thouet n'a presque plus d'eau, les herbiers l'envahissent, les poissons meurent.

«La rivière est dans un état catastrophique à cause du démantèlement de barrages», tempête Ludovic Panneau, président des Martins-Pêcheurs, l'association locale agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA). «Un raccourci» pour David Laurendeau, technicien rivière à Saumur-Val-de-Loire, à l'origine des travaux. «Outre la sécheresse, quatre barrages sur six ont été abaissés. Le niveau de l'eau a chuté de deux mètres par endroits. Il n'y avait quasiment plus d'oxygène, sauf dans les deux biefs conservés», argumente Ludovic Panneau.

LE CRITÈRE ESSENTIEL : LE BON ÉTAT DES EAUX

Michel Dorner, président de l'AAPPMA Saint-Dié (88) lui fait écho. «Une demi-douzaine d'ouvrages a été supprimée sur le Taintroué. Les vannes créaient une retenue intéressante en période d'étiage. On trouve maintenant poissons blancs et prédateurs en tête de bassin, avec moins de truites», constate-t-il. Ces suppressions d'ouvrages ont été décidées pour assurer



Ci-dessus : quelques milliers d'obstacles auraient déjà été supprimés ou aménagés. À gauche, «Sur le Thouet, avant travaux, il y avait environ ma hauteur en eau, 1,80 m», explique Ludovic Panneau.

la «continuité écologique» de ces cours d'eau. Une notion relative à la directive-cadre européenne sur l'eau de 2000, introduite dans le droit français par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006.

Objectif : le «bon état écologique» des eaux. «La qualité des eaux dépend de la pollution, de la température, la continuité écologique, etc.», rappelle Jacques-Aristide Perrin, chercheur en géographie ayant travaillé sur ce thème. «La France a choisi la continuité écologique comme critère essentiel, en identifiant les poissons migrateurs comme indicateurs du bon fonctionnement des cours d'eau», explique-t-il.

Depuis, cette politique est appliquée partout, avec des centaines de millions d'euros engagés. Les agences de l'eau subventionnent les interventions jusqu'à 80 % ou plus selon les cas. «Je suis pour la continuité écolo-

Le lanceur d'alerte :

Ludovic Panneau

Président des Martins-Pêcheurs, Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)



« Je suis pour la continuité écologique. La directive européenne dit qu'il est nécessaire d'aménager les barrages, pas de les détruire. Nous, on proposait de remplacer les clapets qui bloquent l'eau par des vannes à crémaillères. Ça permettait la continuité écologique. »

Continuité écologique

Ils témoignent



“Maintenant sur le Taintroué, on trouve du poisson blanc en tête de bassin.”

Michel Dorner, président de l'AAPPMA de Saint-Dié, Vosges



“Les étangs constituent une richesse exceptionnelle, avec des enjeux multiples.”

Dominique Norguet, propriétaire d'étangs, président du Comité central agricole de Sologne



➔ gique. Mais la directive européenne dit qu'il est nécessaire d'aménager les barrages, pas de les détruire. Sur le Thouet, on a cassé. Cela évite de les entretenir par la suite. Nous, on proposait de remplacer les clapets qui bloquent l'eau par des vannes à crémaillères», commente Ludovic Panneau.

En plus des barrages, les étangs occupant un lit de cours d'eau sont également dans le viseur, notamment pour les rivières «en très bon état». Avec deux grandes options : effacer le plan d'eau ou réaménager la rivière en le contournant. Par exemple, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a lancé en 2021 un appel à projet de 1,7 million d'euros dans ce but. L'Établissement public territorial du bassin de la Vienne propose, lui, une prime d'effacement.

DES SUCCÈS POUR LES POISSONS MIGRATEURS

Sur les 100 000 obstacles recensés sur les cours d'eau, Jacques-Aristide Perrin estime que «quelques petits milliers» auraient déjà été effacés ou réaménagés. Néanmoins, il n'existe pas de bilan national, selon Hamid Oumoussa, directeur général de la

En plus des barrages, les étangs occupant un lit de cours d'eau sont également dans le viseur.

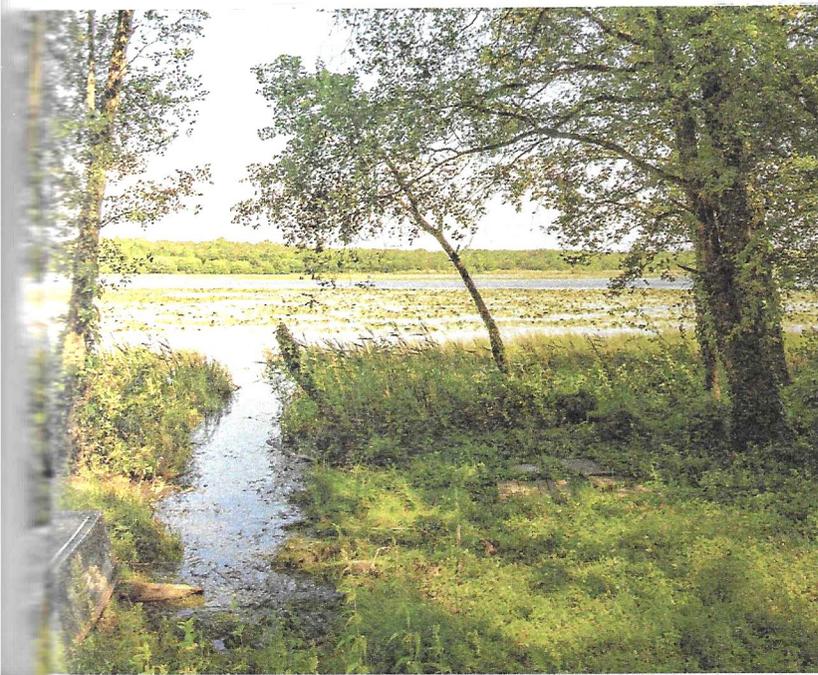
Fédération nationale de la pêche (FNPF). «45 % des cours d'eau sont aujourd'hui en bon état écologique. Ça progresse, mais très doucement», confie-t-il. L'objectif en 2007 était de 66 % en 2015.

Des succès sont bien sûr salués, par exemple pour les fleuves côtiers. Cet été, sur la Sélune, dans la Manche, peu après le début de la démolition du barrage de la Roche-qui-Boit, un premier saumon a été localisé près



La continuité coûte que coûte ?

Au Poiré-sur-Vie (85), l'étang communal de la Minoterie doit être en travaux dès 2023 pour que le ruisseau qui l'alimente, le Ruth, affluent de la Vie, le contourne dans un nouveau lit et retrouve sa «continuité écologique». Même si le Ruth est de plus en plus souvent en assec, si les pêcheurs n'y pêchent plus rien depuis longtemps, et s'il leur a été dit que ses sédiments étaient pollués... Coût : pas moins de 700 000 €.



des chantiers. Sur la Touques, dans le Calvados, les travaux ont permis à la truite de mer de connaître un nouvel essor. Sur l'Orne, un seuil d'une micro-centrale inactive qui barrait la rivière à Hom, a été éliminé. À Craponne dans le Rhône, « il y a davantage de farios sur le parcours patrimonial de l'Yzeron », se félicite Jean Gatignol, président de l'AAPPMA locale.

ÉTANGS : « UNE RICHESSE EXCEPTIONNELLE, DES ENJEUX MULTIPLES »

Mais l'application de la loi provoque également depuis des années des passes d'armes. Par exemple, et bien sûr, chez les propriétaires de moulin, qui multiplient les recours. Mais aussi chez les propriétaires d'étangs. En Sologne, le Comité central agricole de Sologne (CCAS) s'est opposé au projet de restauration écologique du Syndicat mixte de Sauldre et Rère, prévoyant « l'arasement de nombreux étangs, pour la plupart alimentés par des eaux de ruissellement », selon Dominique Norguet, président de cette association de propriétaires. « On accable les étangs. Mais ces réserves d'eau aux

Paysage, stockage du carbone, lutte contre les incendies, inondations, pollutions... autant d'enjeux pour les plans d'eau.

Environ 100 000 obstacles sont dénombrés en France sur les cours d'eau.

Alertez-nous !

Vous êtes témoin d'un événement ou d'un phénomène qui vous choque ou vous inquiète ? Un site naturel qui se dégrade, des destructions volontaires, une espèce qui vous semble se raréfier,

etc. ? Écrivez au *Chasseur français*, Alerte nature, 40, avenue Aristide-Briand, 92220 Bagneux, ou prenez contact avec nous sur notre site ou sur Facebook.



“ Si un étang est bien géré et utile, il faut éviter de le supprimer. ”

Jacques-Aristide Perrin, chercheur en géographie (ISARA - Lyon)

BIOSSPHOTO (HM/D), V. RONDEUX (BITÉMOINS (3))

faune et flore spécifiques, constituent une richesse exceptionnelle, avec des enjeux multiples : paysage, lutte contre les incendies, inondations, pollutions, stockage du carbone », plaide Dominique Norguet. « Si un étang est bien géré, il faut éviter de le supprimer », assure Jacques-Aristide Perrin.

Dominique Norguet sent malgré tout un « frémissement ». À l'heure de la multiplication des assècs, la loi climat 2021 affirme que les fonctionnalités des écosystèmes aquatiques sont « essentielles à la reconquête de la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique ». Va-t-on donc passer « d'une continuité écologique de destruction à une continuité écologique de conservation » ? En attendant, à Montreuil-Bellay, Ludovic Panneau a envoyé son dossier au ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, et au procureur de la République de Saumur... ■